



Revue de presse



Mardi 26 Septembre 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

PLF rectificative: les prévisions de recettes et de dépenses revues à la hausse pour l'exercice 2023

Le projet de la loi de finances (PLF) rectificative pour 2023 a revu à la hausse les prévisions budgétaires pour l'exercice en cours, en tablant sur des recettes budgétaires de près de 9.000 milliards de DA (+13%), et des dépenses de 14.706 milliards de DA (+6,7%).



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Balance des paiements : un excédent de 7,1 milliards USD attendu en 2023

La balance des paiements devrait afficher cette année un solde positif de 7,1 milliards de dollars (mds USD) en raison de l'amélioration notable du solde de la balance commerciale, selon les prévisions contenues dans le projet de loi de Finances rectificative pour 2023 (PLFR).



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Banques: vers un large déploiement des terminaux de paiement électronique et le paiement par mobile

Les banques algériennes travaillent sur un large déploiement de TPE et de développement du paiement via mobile (mobile paiement), dans le cadre du processus de digitalisation et de modernisation des services bancaires offerts à la clientèle, parallèlement au développement du paiement par mobile, a indiqué lundi le Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaïd.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Assurances : l'importance de sensibiliser les entreprises sur les risques émergents soulignée

L'importance de sensibiliser les entreprises, les institutions et les opérateurs économiques sur l'importance de la protection des patrimoines, des personnes et des activités des risques émergents par le biais de l'assurance, a été soulignée lundi par le P-dg de la Société nationale des assurances (SAA), Benmicia Youcef.



Projet de loi de finances rectificative pour 2023 : Les dépenses augmentent, les recettes aussi

Le projet de loi de finances (PLF) rectificative pour 2023 a revu à la hausse les prévisions budgétaires pour l'exercice en cours, en tablant sur des recettes budgétaires de près de 9.000 milliards de DA (+13%), et des dépenses de 14.706 milliards de DA (+6,7%).

Balance des paiements : Excédent de 7,1 milliards USD attendu en 2023



La balance des paiements devrait afficher cette année un solde positif de 7,1 milliards de dollars (mds USD) en raison de l'amélioration notable du solde de la balance commerciale, selon les prévisions du projet de loi de Finances rectificative pour 2023 (PLFR).

Le PLFR 2023 prévoit, pour la balance des paiements, un solde de + 7,1 mds USD (3,4% du PIB), contre 5,7 mds USD (3,3% du PIB) prévu dans la loi de finances initiale pour 2023.

Nouvelles perspectives

Maîtriser les finances publiques passe par une gestion saine des comptes de la nation, en équilibrant les recettes et les dépenses. À cet égard, il est expliqué que le recours au financement de l'économie se fait sur la base du retour au marché financier intérieur qui compte des moyens financiers en attente de mobilisation pour atténuer la pression sur le budget de l'État. Pour l'instant, les finances du pays sont basées sur un budget qui permet de porter une attention particulière à l'action sociale de l'État.



Les réformes portent leurs fruits

La volonté et la détermination de l'Etat de diversifier l'économie nationale, la libérer de sa dépendance aux hydrocarbures et diversifier ses ressources financières et rentrées en devises grâce notamment à la consolidation de ses capacités d'exportation hors hydrocarbures, sont désormais une réalité palpable. Le PLF rectificative pour 2023 dresse, d'ores et déjà, les contours de la nouvelle dynamique économique du pays qui témoigne de la pertinence des réformes et mesures engagées et de la célérité de leur mise en œuvre. Le texte du projet présenté hier par le ministre des Finances a revu à la hausse les prévisions budgétaires pour l'exercice en cours, en tablant sur des recettes budgétaires de près de 9.000 milliards DA et des dépenses de 14.706 milliards DA.



Mme Athamnia Amina, cheffe de la division Finance islamique à la Banque nationale d'Algérie : «30 milliards DA thésaurisés par la BNA via la finance islamique»

El Moudjahid : La finance islamique, comme nouveau procédé initié pour les objectifs d'une meilleure inclusion financière, est-elle réellement le dispositif le plus adéquat pour thésauriser la masse d'argent qui circule dans l'informel ?

Mme Athamnia Amina : Effectivement c'est le cas dans la mesure où la finance islamique comme mécanisme est un moyen qui favorise l'inclusion financière pour capter tous les fonds qui circulent hors circuit bancaire. Il faut savoir aussi que ce nouveau procédé a été initié principalement en réponse à une forte demande de la clientèle qui refusait de traiter avec les banques en l'absence de produits bancaires conformes à la Chariâ.

Finances : Laziz Faïd présente le PLFR 2023 devant la commission budget de l'APN



La balance des paiements devrait afficher cette année un solde positif de 7,1 milliards de dollars (mds USD) en raison de l'amélioration notable du solde de la balance commerciale, selon les prévisions contenues dans le projet de loi de Finances rectificative pour 2023 (PLFR).



Projet de la loi de finances rectificative : Hausse des recettes et des dépenses

Le projet de la loi de finances (PLF) rectificative pour 2023 a revu à la hausse les prévisions budgétaires pour l'exercice en cours, en tablant sur des recettes budgétaires de près de 9.000 milliards de DA (+13%), et des dépenses de 14.706 milliards de DA (+6,7%).



Coopération financière Faïd reçoit l'ambassadeur de Singapour

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de Singapour en Algérie, Muhammad Alami Musa, avec qui il a abordé la coopération économique et financière bilatérale. a indiqué un communiqué du ministère.



[La ville de Sidi Abdallah sera un terrain d'expérimentation Le mobile paiement adopté par l'Abef](#)

Pour ce faire, la société des services bancaires (SSB) a finalisé un portail.

Les banques algériennes travaillent sur un large déploiement de TPE et de développement du paiement via mobile (mobile paiement), dans le cadre du processus de digitalisation et de modernisation des services bancaires offerts à la clientèle, parallèlement au développement du paiement par mobile, a indiqué, hier, le Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Rachid Belaïd.



[Selon le délégué général de l'Abef Ouverture prochaine d'une agence bancaire algérienne en Côte d'Ivoire](#)

S'exprimant sur la récente ouverture de Banques nationales en Mauritanie et au Sénégal, le délégué général de l'Abef, Rachid Belaïd, a affirmé que la prochaine étape dans ce processus sera la Côte d'Ivoire qui abritera « rapidement » une agence bancaire algérienne, avec pour objectif d'accompagner les opérateurs économiques, notamment les exportateurs algériens, mais aussi des investisseurs voulant travailler dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.



[Balance des paiements: un excédent de 7,1 milliards USD attendu en 2023](#)

La balance des paiements en 2023 devrait afficher cette année un solde positif de 7,1 milliards de dollars (mds USD) en raison de l'amélioration notable du solde de la balance commerciale, selon les prévisions contenues dans le projet de loi de Finances rectificative pour 2023 (PLFR), rapporte l'agence officielle.



[Banques : vers un large déploiement des terminaux de paiement électronique et le paiement par mobile](#)

Les banques algériennes travaillent sur un large déploiement de TPE et de développement du paiement via mobile (mobile paiement), dans le cadre du processus de digitalisation et de modernisation des services bancaires offerts à la clientèle, parallèlement au développement du paiement par mobile, a indiqué lundi le Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaïd.



[Selon l'ABEF: Cap sur le paiement électronique](#)

Après l'introduction de la finance islamique, la diversification des produits et l'ouverture des agences à l'étranger, le cap est mis sur «la généralisation du paiement électronique et du paiement mobile», a déclaré hier Rachid Belaid, délégué général de l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), sur les ondes de la radio nationale Chaîne 3.



Les bureaux du changement ?

A quoi faut-il s'attendre maintenant que le Conseil monétaire et bancaire vient d'adopter un projet de règlement relatif aux conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change ? D'après le débat très léger qui a suivi l'annonce de l'ouverture des bureaux de change, prévoyant le déploiement d'un vaste réseau national de ces bureaux, on attend énormément de bienfaits pour les citoyens et l'économie nationale en général. Les premiers espèrent en finir avec le change au marché noir et l'économie nationale escompte capitaliser une importante masse de devises en circulation sur ce marché parallèle.

Marché de la devise: Le droit au change pourrait être revalorisé

Les Algériens pourront bénéficier d'un accès relativement plus conséquent à la devise. Un droit de change est en passe d'être concrétisé à travers le projet de règlement que vient de prendre le conseil monétaire et bancaire de la banque d'Algérie.

En effet, ce nouveau texte élaboré et adopté par cette commission technique est destiné à consacrer une sorte de semi convertibilité du dinar algérien à la faveur des bureaux de changes dont il assouplit l'ouverture. Le projet de règlement en question définit les conditions d'ouverture et de fonctionnement des bureaux de change auprès desquels » un large public » notamment les résidents pourront procéder au change au titre de leurs déplacements à l'étranger. Soit pour des voyages touristiques , des stages, des études et probablement de soins également.



مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023

ارتفاع إيرادات ميزانية الدولة بـ9 آلاف مليار دينار

يرتقب مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023 ارتفاعا بنحو 13% في إيرادات ميزانية الدولة، إلى قرابة 9000 مليار دينار، لاسيما نتيجة تحسن الجباية البترولية، كما يتوقع ارتفاع النفقات إلى أكثر من 14.700 مليار دينار (+6,7%).



توقعات مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023

يرتقب مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023 ارتفاعا بحوالي 13 بالمئة في إيرادات ميزانية الدولة، الى قرابة 9000 مليار دج، لاسيما نتيجة تحسن الجباية البترولية، كما يتوقع ارتفاع النفقات الى أكثر من 14.700 مليار دج (+6,7 بالمائة).



ميزان المدفوعات: توقع ارتفاع الفائض إلى 7 مليار دولار

يتوقع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023 أن يسجل ميزان المدفوعات برسم العام الجاري فائضا يصل إلى 7,1 مليار دولار.

ويأتي ذلك، بفضل التحسن المسجل في الميزان التجاري، حسب مشروع القانون التصحيحي، الذي عرضه اليوم وزير المالية، لعزیز فايد، على لجنة المالية و الميزانية بالمجلس الشعبي الوطني.



رفع توقعات نفقات و إيرادات الميزانية لسنة 2023

أوضح وزير المالية، لعزیز فايد، أن مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023، يرتقب ارتفاعا بحوالي 13 بالمئة في إيرادات ميزانية الدولة.

كما يتوقع ارتفاع النفقات الى أكثر من 14.700 مليار دج + 6,7 بالمائة، حسب ذات المسؤول، خلال عرضه لتفاصيل مشروع القانون، اليوم الاثنين، أمام لجنة المالية و الميزانية بالمجلس الشعبي الوطني.



روسيا تسمح للبنوك الجزائرية بتداول الدينار الجزائري في أسواقها المالية

أعلنت الحكومة الروسية على موقعها الإلكتروني عن اعتماد قائمة تضم 31 دولة صديقة ومحايده بينها الجزائر، سيُسمح لبنوكها بالتداول في سوق صرف العملات الأجنبية بروسيا.

Projet de loi de finances rectificative

Les prévisions de recettes et de dépenses revues à la hausse

Le projet de la loi de finances (PLF) rectificative pour 2023 a revu à la hausse les prévisions budgétaires pour l'exercice en cours, en tablant sur des recettes budgétaires de près de 9.000 milliards de DA (+13%), et des dépenses de 14.706 milliards de DA (+6,7%).

Présentant lundi les détails du PLFR devant la Commission des finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du président de la commission Saad Bghidja, le ministre des Finances, Laziz Faïd, a précisé que les recettes budgétaires devraient passer de 7.901,9 milliards (mds) de DA (LF 2023) à 8.926,0 mds DA prévues dans le PLFR 2023, soit une hausse de 12,97 % par rapport aux prévisions contenues dans la loi de finances de 2023. Il est ainsi attendu une augmentation des recettes budgétaires, grâce notamment à une hausse de la fiscalité pétrolière, de 557,8 mds de DA, passant à 3.856,3 mds DA,

contre 3.298,5 mds DA prévue dans la LF pour 2023. Cette évolution a été engendrée par la révision des prévisions affichées dans le plan à moyen terme (PMT 2023-2027) de la compagnie nationale Sonatrach, a expliqué le ministre, soulignant que les quantités des produits d'hydrocarbures qui devraient être commercialisées en 2023, seraient de l'ordre de 171,3 millions de TEP, en augmentation de 6% par rapport aux quantités commercialisées en 2022.

Le PLF rectificative 2023 s'attend également à la réalisation de recettes exceptionnelles qui devraient atteindre 1.410 mds DA, dont 848 mds proviennent de la Sonatrach et 400 mds DA des dividendes de la Banque d'Algérie.

Ces prévisions de recettes budgétaires ont été établies sur la base d'un prix de référence (fiscal) du baril de pétrole brut et le prix de marché respectivement à 60 dollars et à 70 dollars, qui restent inchangés par rapport à la loi de

finances 2023, souligne M. Faïd. S'agissant des dépenses budgétaires, elles se situeraient à 14.706,8 mds DA dans le projet de la loi de finances rectificative pour 2023, contre 13.786,8 mds DA votées dans la loi de finances pour 2023, soit une hausse de 920 mds DA (+6,7%). Au titre des transferts de crédits opérés à partir de la dotation "crédits non assignés", un total d'autorisation d'engagement (AE) a été fixé à 1.651,97 mds DA et de 1.373,42 mds DA au titre de crédits de paiement (CP). Ces autorisations d'engagements et crédits de paiement sont destinées à la prise en charge des diverses actions décidées par les pouvoirs publics. Il s'agit notamment de l'augmentation des traitements des fonctionnaires issue de la révision des grilles des points indiciaires (578,91 mds DA), du programme de renforcement des capacités de stockage national des céréales (328, 55 mds DA en AE et

228,55 mds DA en CP), l'inscription et la réévaluation des opérations relevant du secteur des travaux publics pour un montant global de 246,22 mds DA en AE et 199,77 mds DA en CP, qui comprend principalement les projets phosphate intégré (PPI) et la ligne minière Béchar-Tindouf (Gara Djebilet), la prise en charge des dégâts causés par les intempéries ainsi que d'autres projets au niveau des différentes wilayas. Ces dotations couvrent aussi la sécurisation de l'alimentation en eau potable pour faire face à la problématique du stress hydrique, avec des transferts de crédits d'un montant global de 86,83 mds DA en AE et 23 mds DA en CP, pour la réalisation notamment des travaux de raccordement des stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Béjaïa et El Tarf, l'approvisionnement en eau potable pour la résorption du déficit enregistré au niveau de 19 wilayas, a détaillé le ministre.

POINT DE VUE Par Mourad Goumri

Bureaux de change et réglementation des changes : les confusions à éviter

La loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit avait prévu la création de bureaux de change hors banques. 34 ans après, la Banque d'Algérie promulgue les instruments juridiques (textes d'application), qui vont permettre l'exercice de cette activité qui existe déjà dans toutes les agences bancaires publiques et privées. La question qui prévaut actuellement, notamment à travers la presse, est celle de savoir si, à travers ces bureaux de change privés, le citoyen pourra convertir ses dinars en devises. La réponse est claire, certainement pas ! De la bouche même du gouverneur de la Banque d'Algérie, cette activité va permettre de satisfaire aux opérations de droit de changes (15 000 DA équivalent par an et par personne) hors des guichets des banques classiques, c'est-à-dire toutes les opérations permises par la réglementation des changes actuelle ! Le dinar étant convertible partiellement (à travers le système bancaire et les procédures de domiciliation), les bureaux de change ne pourront que se conformer à la

réglementation en vigueur (pécules pour étudiants, pour soins et autres participations aux foires et expositions...) seulement. Il s'agit donc d'un service en plus, pour alléger les attentes au sein des agences bancaires saturées.

Le Conseil de la monnaie et du crédit n'exclut pas un changement de la réglementation des changes dans le futur, notamment l'augmentation de l'allocation touristique (actuellement à 98 euros équivalent), ce qui aura pour conséquence de lutter contre le marché parallèle. En effet, si par exemple elle passe à 1000 euros par an et par personne (la Tunisie permet 4000 euros et le Maroc 3000 euros, à titre d'exemple), un simple calcul nous permet d'évaluer « la demande potentielle », la première année, à 20 milliards d'euros (20 millions d'Algériens concernés que l'on multiplie par 1000 euros), ce qui aura pour conséquence d'assécher le marché au noir des devises et de rapprocher le taux de change parallèle et celui officiel, par « convergence monétaire ». Ne confondons

donc pas les bureaux de change et la réglementation des changes. La réglementation douanière permet de sortir du territoire national, avec un maximum de 7000 euros, sur présentation d'une justification bancaire de « transit » (même d'une journée) sur un compte devises et de 3000 euros sans justification (cash). Ce qui signifie que les pouvoirs publics invitent les citoyens à aller s'approvisionner sur les marchés parallèles, notamment celui de Port-Saïd, très réputé pour les grosses sommes, et les épiceries et supérettes pour les petites. Cette situation de double marché a créé un marché parallèle florissant, avec tous les risques subséquents (billet falsifié, voire contrefait, agression physique, infraction pénale...), mais surtout fausse le calcul économique qui change du tout au tout selon que l'on procède à une évaluation avec le cours officiel ou celui parallèle. Ce qui est sûr, c'est que les opérateurs font leurs comptes, pour leurs transactions, sur la base du cours parallèle du dinar qu'ils évaluent aujourd'hui à 220 DA pour 1 euro !

MOHAMED HAICHOUR. *Expert financier*

«La Banque d'Algérie adopte une approche plus libérale dans la gestion de la devise»

Le Conseil monétaire et bancaire de la Banque centrale a d'adopté, cette semaine, un projet de règlement relatif aux conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change. Selon un communiqué diffusé par la plus haute autorité monétaire, cette démarche vise à créer les conditions idoines à même de favoriser le déploiement d'un vaste réseau national de ces bureaux. De l'avis des acteurs de la place bancaire et financière, ce projet de règlement pourrait être le commencement d'une activité de change plus réglementée, plus transparente et plus compétitive, mais il faut d'abord réunir certaines conditions nécessaires au bon fonctionnement des bureaux de change.

Propos recueillis par Hakim T.

aux bureaux de change de mieux répondre aux besoins changeants des entreprises et des particuliers. Cette nouvelle réglementation pourra, ensuite, encourager la concurrence entre les bureaux de change. Cela peut se traduire par une meilleure qualité de service, des taux de change plus compétitifs, et une plus grande accessibilité pour le public. Une réglementation bien conçue peut contribuer à une gestion plus transparente du marché des changes. Cela revêt une importance particulière en ce qui concerne les opérations de change pour prévenir les pratiques frauduleuses. Une réglementation plus ouverte peut également inciter les étrangers à échanger leur argent en monnaie forte et faciliter les opérations de change. Cela peut contribuer au développement économique du pays en absorbant des flux entrants en devise, notamment ceux de la diaspora. En s'alignant sur les normes internationales et en adoptant des pratiques de marché plus modernes, l'Algérie peut mieux s'adapter aux évolutions mondiales et aux besoins des Algériens dans un monde en perpétuel développement. Cette nouvelle réglementation pourrait donc être perçue comme une étape annonciatrice d'un nouveau chapitre dans la gestion de la devise en Algérie. Elle pourrait favoriser une économie plus ouverte et plus compétitive tout en renforçant la stabilité financière et en facilitant les transactions de change.

Quelles sont, à votre avis, les conditions nécessaires auxquelles fait allusion la Banque centrale de nature à favoriser le déploiement d'un vaste réseau national de ces bureaux et faciliter les opérations de change au large public ?



merve extérieure, selon le principe du guichet unique qui réduit la marge de manœuvre pour le développement de la concurrence. Cela permettra de créer un marché de change indépendant et flexible. Ces réformes impliquent également un assouplissement significatif de la réglementation du contrôle des changes, notamment la libéralisation des taux de change et la suppression graduelle des restrictions sur les transactions de change. Il est crucial de mettre en place des mécanismes de marché solides, tels que des règles de marché claires, des mécanismes de règlement plus efficaces adaptés aux besoins des banques ainsi qu'une surveillance régulière.

Les intervenants du marché, y compris les banques intermédiaires agréées et les nouveaux intervenants, doivent être soumis à des normes élevées en matière de gouvernance, de conformité et de transparence. Une formation approfondie du personnel est essentielle pour garantir une compétition saine du marché de change.

La Banque d'Algérie peut jouer un rôle actif au début du développement du marché en tant que participant et fournisseur de liquidité, mais elle devrait progressivement réduire son implication pour permettre au marché de fonctionner de manière autonome. Une communication claire et une sensibilisation aux avantages de la participation au marché interbancaire sont également essentielles. En mettant en œuvre ces réformes de manière progressive et coordonnée, l'Algérie peut créer un marché de change interbancaire dynamique, favorisant une meilleure gestion des risques de change, le commerce international, les investissements étrangers et la stabilité financière. Cette transition vers un



Le Conseil monétaire et bancaire de la Banque d'Algérie vient d'adopter un projet de règlement relatif aux conditions d'autorisation, de constitution, d'agrément et d'exercice des bureaux de change, cela constitue-t-il un tremplin vers la libéralisation de l'activité de change après tant d'années d'attente ?

C'est une excellente nouvelle que la Banque d'Algérie ait adopté une nouvelle réglementation relative au fonctionnement des bureaux de change. Cette initiative marque une étape significative dans la gestion des devises en Algérie et ouvre la voie à un nouvel horizon dans le domaine du marché de change. Elle adopte une approche plus libérale dans la gestion de la devise, ce qui se traduit par une plus grande transparence, une plus grande concurrence et des services plus compétitifs. Dans l'ensemble, la nouvelle réglementation devrait contribuer à éradiquer le marché informel du change à moyen terme. Elle permettra pour la première fois aux résidents d'accéder aux devises étrangères, même limitées, de manière plus facile, plus transparente et plus compétitive. L'un des objectifs clés de cette réglementation est de réduire le marché noir de change. En permettant aux résidents d'accéder plus facilement aux bureaux de change légaux pour leurs besoins en devises étrangères, la demande sur le marché noir peut diminuer, ce qui contribuera à éradiquer cette activité informelle.

Vous estimez donc qu'il s'agit bel et bien d'un projet de règlement si important pour la création tant attendue d'un marché de change légal et réglementé, pouvez-vous nous en dire plus ?

Cette nouvelle réglementation est, à mon avis, si importante pour plusieurs raisons. Elle permet, d'abord, une plus grande flexibilité dans la gestion des opérations de change au niveau des bureaux de change. Elle peut inclure des ajustements dans les limites de change par l'élimination de la marge de change de 1%, assouplir les procédures de demande, et les mécanismes de cotation, ce qui permet

Pour garantir le succès des bureaux de change, plusieurs éléments clés doivent être, à mon avis, pris en compte. Tout d'abord, la localisation stratégique est essentielle. Les bureaux doivent être situés dans des zones touristiques ou commerciales fréquentées par des voyageurs internationaux. De plus, la diversification des devises est cruciale pour répondre aux besoins variés des clients. La gestion efficace des taux de change est un autre facteur décisif.

Les bureaux de change doivent suivre de près les fluctuations du taux de change et les ajuster en conséquence pour offrir des devises compétitives. La transparence dans les frais et les commissions est également primordiale pour gagner la confiance des clients. La sécurité, en utilisant des systèmes de gestion fiables et la conformité réglementaire sont des conditions sine qua non. Les bureaux de change doivent mettre en place des mesures de sécurité robustes pour protéger les liquidités et se conformer aux réglementations locales et internationales, telles que la lutte contre le blanchiment d'argent.

La formation du personnel est essentielle pour offrir un service de qualité et pour aider les clients à faire des choix éclairés. Enfin, une présence en ligne, via un site web convivial et des services à distance, peut élargir la clientèle et améliorer l'accessibilité. En résumé, le succès des bureaux de change dépend de la localisation, de la diversification, de la gestion des taux de change, de la transparence, de la sécurité, de la conformité réglementaire, de la formation du personnel et de la présence en ligne.

La Banque centrale d'Algérie peut encourager la sensibilisation du public aux avantages d'utiliser des bureaux de change légaux et à la nécessité d'éviter le marché noir. En créant un environnement réglementaire favorable et en veillant à ce que les bureaux de change respectent ces conditions, la Banque d'Algérie peut contribuer à la réussite de ces établissements tout en assurant la stabilité du marché des changes en Algérie.

Il est crucial de mettre en place des mécanismes de marché solides, tels que des règles de marché claires, des mécanismes de règlement plus efficaces adaptés aux besoins des banques ainsi qu'une surveillance régulière

La Banque d'Algérie a indiqué également, dans son communiqué, que cette première étape, qui consiste à mettre en place un réseau organisé et régulé d'établissements offrant des services de change sécurisés, sera suivie par une révision du corpus régissant ces opérations de change. A quelle nouvelle réforme peut-on s'attendre à l'avenir ?

Le développement du marché de change interbancaire en Algérie représente une priorité majeure pour la Banque d'Algérie. Il doit s'appuyer sur des réformes essentielles plus approfondies. Tout d'abord, il est nécessaire de dissocier les opérations de change du

marché de change interbancaire plus dynamique nécessite une planification minutieuse, une coordination efficace avec les acteurs du marché et une surveillance continue pour garantir son succès et son bon fonctionnement à long terme.

Cette décision de faciliter l'ouverture de bureaux de change aiderait-elle à mettre un terme enfin au change parallèle ?

Tout à fait, si les bureaux de change en Algérie parviennent à remplir toutes les conditions évoquées précédemment et adhèrent pleinement à la nouvelle approche de gestion des devises proposée par la Banque d'Algérie, cela pourra avoir un impact significatif sur le marché de change parallèle. Les réformes structurelles profondes visant à rendre le marché de change d'une manière générale plus transparent, compétitif et réglementé pourraient potentiellement éliminer l'intérêt de maintenir un marché parallèle.

En effet, si les bureaux de change sont en mesure d'offrir des taux de change compétitifs pour ces opérations qui viennent d'être autorisées pour les résidents, une large gamme de devises, une transparence totale en ce qui concerne les frais et les commissions, ainsi que la sécurité des transactions, les Algériens n'auront plus besoin de recourir au marché de change parallèle pour leurs besoins en devises étrangères. Cela permettrait de réduire considérablement l'activité illicite et non réglementée sur ce marché, tout en renforçant la confiance des citoyens dans le système financier officiel. Cependant, la réussite de cette transition dépendra non seulement de la mise en place des conditions évoquées, mais également de la communication efficace de ces changements aux citoyens, de la garantie de l'accessibilité aux services de change légaux, et de la mise en œuvre efficace des réformes par les autorités. Si ces éléments sont bien gérés, le marché de change parallèle pourra effectivement devenir une relique du passé pour les Algériens, avec des avantages tangibles pour l'économie du pays. H.T.

RISQUES ÉMERGENTS

Les assurances sensibilisent les entreprises

L'importance de sensibiliser les entreprises, les institutions et les opérateurs économiques sur l'importance de la protection des patrimoines, des personnes et des activités des risques émergents par le biais de l'assurance, a été soulignée hier par le PDG de la Société nationale des assurances (SAA), Youcef Benmencia. «Face aux risques émergents, appelés aussi risques catastrophiques, il faudrait continuer à sensibiliser, communiquer avec les entreprises, les institutions et opérateurs économiques et même les particuliers afin de protéger le patrimoine, l'activité et les personnes par le biais de l'assurance», a-t-il indiqué à l'APS en marge d'un séminaire régional sur

«l'assurance des entreprises face aux risques émergents». Concernant les risques émergents, il a indiqué qu'il s'agit notamment des cyber-risques, des risques climatiques, environnementaux, sanitaires ou encore des risques de guerres, mais également «le risque de perturbation ou d'interruption de la chaîne d'approvisionnement du fait des catastrophes naturelles ou des changements géopolitiques» apparus très récemment mais aux impacts assez importants, comme les pénuries, l'inflation, la hausse des prix.

A ce propos, il a souligné que les offres d'assurance de la SAA couvrent également ces nouveaux risques, d'où l'importance de les

faire connaître aux entreprises, a fait savoir Benmencia. Lors de ce séminaire régional, qui a été marqué par la présence de chefs d'entreprise, d'opérateurs économiques, de compagnies d'assurances des wilayas de l'Ouest, le PDG a rappelé que le secteur des assurances en Algérie a enregistré, en 2022, un chiffre d'affaires avoisinant les 155 milliards de DA, soit un taux d'augmentation estimé à 6% par rapport à l'année 2021, un taux «non négligeable qui pourrait être revu à la hausse avec la relance économique enregistrée». De son côté, Hamza Arbane, cadre dirigeant à la SAA, a indiqué lors de son intervention sur les démarches de gestion des risques dans les

entreprises et l'assurance que «la gestion des risques représente un axe très important dans les stratégies des entreprises dans le monde entier et en Algérie en particulier». Concernant la gestion des risques émergents, il a souligné que la SAA a mis à la disposition des entreprises une palette de moyens pour les aider à mieux les gérer, ajoutant qu'il s'agit d'audits personnalisés, une couverture adaptée et des produits dédiés au risque.

La gestion des risques est, selon lui, le processus qui permet d'identifier et d'évaluer les risques en vue d'élaborer un plan visant à les minimiser et à les maîtriser et leurs conséquences potentielles pour une entreprise.

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Le Premier ministre prochainement au Parlement

Les parlementaires vont accueillir prochainement le Premier ministre qui exposera au Parlement la déclaration de politique générale du gouvernement. La présentation du document qui décline les grandes orientations et les actions de l'Exécutif pour 2023 se fera conformément à l'article 111 de la Constitution qui donne le droit au Parlement d'interpeller le gouvernement sur son bilan annuel qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action du président de la République. Le constitutionnaliste Mohamed-Seghar Saïdaoui, directeur du laboratoire de droit et du développement de Béchar, rappelle que l'article traduit la nature du gouvernement issu d'une majorité présidentielle et non parlementaire. «Le Premier ministre se doit de rendre des comptes devant le pouvoir législatif sur le programme d'action qu'il veille à mettre en application en tant que coordonnateur de l'Exécutif, à travers justement cette déclaration de politique générale», explique-t-il. Selon lui, le gouvernement tentera d'expliquer les détails relatifs à son action pendant l'année et les représentants de la nation pourront l'interpeller sur ses engagements. Saïdaoui fait remarquer que si la déclaration ne répond pas aux attentes, 1/7^e des députés peut s'opposer au gouvernement en recourant à la procédure du retrait de confiance. Dans le cas contraire, la déclaration doit être approuvée par les deux tiers de l'Assemblée pour être validée. Il convient de rappeler que la dernière déclaration de politique générale du gouvernement présentée par le Premier ministre Aïmene Benabderrahmane remonte au 3 octobre 2022 devant la Chambre basse et au 11 octobre 2022 devant le Conseil de la nation. Elle était composée de cinq grands chapitres traitant du renforcement de l'Etat de droit et de la rénovation de la gouvernance, la relance économique, le développement humain et la consolidation de la politique sociale. Elle s'est fixé comme objectif la redynamisation de la politique étrangère et le renforcement de la sécurité et de la défense nationales. La déclaration avait mis en évidence les réalisations des différents secteurs, les défis, les perspectives, l'amélioration de la position de l'Algérie



dans les classements internationaux en matière de développement humain et de lutte contre la pauvreté, la révision de la grille des salaires, la mise en place de l'allocation chômage, la poursuite de l'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, la politique de soutien des prix des produits alimentaires de large consommation, la prise en charge des populations vulnérables et le renforcement du dialogue social.

DONNÉES CHIFFRÉES ET DÉLAIS PRÉCIS

Le député Saïd Nefissi du Mouvement El Bina pense que beaucoup de choses ont été réalisées, mais il reste encore d'autres chantiers à engager. Il a tenu à rappeler que même le président de la République a reconnu que le travail de l'équipe gouvernementale est à encourager en vue d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Il faut s'attendre à un exposé complémentaire sur tout ce qui a été entrepris, indique notre interlocuteur. «Les représentants de la nation auront leur mot à dire», souligne-t-il. Le député Gouri Abdelkader, un indépendant, soutient que le Parlement a un droit

de regard sur les modalités d'application du plan d'action du gouvernement. Pour lui, la déclaration de politique générale est un outil approprié qui permet un contrôle. La déclaration doit contenir surtout des données chiffrées et des délais précis afin que le député puisse juger le travail de l'Exécutif. Maïmar Amar, président de la commission éducation et enseignement supérieur à l'APN, insiste sur les délais et les données comptabilisables. Il relève que le bilan de l'Exécutif renferme beaucoup de réalisations, notamment dans le cadre de la numérisation du secteur de l'éducation. «L'année en cours a été marquée néanmoins par des augmentations de prix qui se sont répercutées sur le pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il déploré. La mouture de la déclaration de politique générale examinée récemment lors d'une réunion de gouvernement devrait renfermer de nouvelles orientations de nature à permettre à l'Algérie de faire face aux défis sur les plans politique, économique, social, culturel et environnemental.

■ Aya Malak

BALANCE DES PAIEMENTS

Un solde positif de 7,1 milliards USD à fin 2023

La situation financière du pays vue à travers le prisme du projet de Loi de Finances rectificative (PLFR) pour 2023, telle qu'elle a été détaillée, hier, par le ministre des Finances, rassure qu'elle présente des voyants indicateurs de l'économie nationale tous allumés au vert.

En effet, présenté devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale par le ministre du secteur, Laâziz Faïd, le PLFR 2023 qui, pour rappel, a fait l'objet d'un examen lors du dernier Conseil des ministres, table, pour la balance des paiements, un solde positif de 7,1 milliards de dollars américains (3,4% du PIB), contre 5,7 mds USD (3,3% du PIB) comme prévision de la LF initiale pour 2023. Selon le document, cet excédent résulte essentiellement de l'amélioration du solde de la balance commerciale (1,9 mds USD), passant de 9,4 mds USD prévu dans la LF 2023 à 11,3 mds USD prévu dans le PLFR 2023.

Dans ce contexte, une "relative stabilité des prix du pétrole brut, dont le niveau se situe autour d'un prix moyen d'environ 81 dollars le baril au premier semestre 2023", ainsi qu'"une amélioration des équilibres internes", qui a pour origine les mesures prises par les pouvoirs publics, notamment "en matière de préservation de l'activité économique, de maîtrise de la dépense publique et d'encadrement du commerce extérieur" ont été relevés. Ainsi, le PLFR prévoit une hausse des exportations de biens qui devraient atteindre en 2023 une valeur de 52,8 mds de dollars, soit une augmentation de 6,5 mds USD par rapport aux projections de la LF 2023 qui tablait sur des exportations de 46,3 mds US. Les recettes d'exportations d'hydrocarbures devraient passer de 38,8 mds US à 47,5 mds USD, suite à



la révision à la hausse des quantités d'hydrocarbures à exporter en 2023. Quant aux importations de biens, elles marqueraient une progression, en dollar courant, en 2023 de +12,5% par rapport à la LF 2023, pour atteindre 41,5 mds USD. Cette révision à la hausse des importations est due à "la prise en compte des réalisations des cinq premiers mois de l'année 2023, qui marquent une évolution positive (+9%), comparativement à la même période de 2022, et de l'augmentation prévue des dépenses budgétaires", a souligné le ministre. S'agissant de la croissance économique, il est attendu en 2023 une croissance de 5,3% du produit intérieur brut, contre 4,1% prévue dans la loi de finances initiale pour 2023, tirée principalement par l'accroissement du secteur des hydrocarbures, de +6,1%. La croissance du PIB hors hydrocarbures (PIB-HH) se situerait à 4,9% dans le PLFR 2023, résultant principalement des services, avec une croissance de 4,8%, le secteur du bâtiment et des travaux publics (+6,6%) et la croissance du secteur agricole (+5,4).

Par ailleurs, il convient de rappeler que

lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 septembre dernier, le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné au gouvernement de corriger, sur le document portant PLFR-2023, « certains dysfonctionnements » à l'effet d'améliorer davantage le pouvoir d'achat des citoyens qui est à même de renforcer le front intérieur. Également, le ministre des Finances a été instruit « d'accroître la mobilisation des ressources financières » et des moyens matériels pour accélérer la numérisation des structures et des établissements relevant de ce ministère.

Synthèse Farid Guellil

COOPÉRATION ENTRE
L'ALGÉRIE ET SINGAPOUR

Cap sur la promotion et la protection réciproques des investissements

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a reçu dimanche à Alger, l'ambassadeur de Singapour en Algérie, Muhammad Alami Musa, avec qui il a abordé la coopération économique et financière bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. « Cette rencontre a constitué une occasion pour passer brièvement l'état de la coopération économique et financière bilatérale et les voies et moyens à même de les renforcer », ajoute le communiqué. À ce titre, Alami Musa a fait part de « l'intérêt de son pays à approfondir les relations de coopération avec l'Algérie » qui constitue, a-t-il indiqué, « un partenaire très important dans la région d'Afrique et du Moyen Orient ». À cet effet, les deux parties ont convenu de « travailler de concert pour renforcer l'arsenal juridique régissant la coopération économique bilatérale », notamment à travers « la conclusion des accords liés à la non double imposition et à la promotion et à la protection réciproques des investissements », précise la même source. Faïd a affiché l'intérêt de son département ministériel à développer une coopération « fructueuse » avec Singapour, notamment dans le domaine de la digitalisation et de l'économie numérique, en particulier dans le secteur financier et bancaire, afin de « bénéficier de l'expérience singapourienne en la matière », conclut le communiqué.

S. O



فايد يتحدث مع سفير البلد الصديق تعزيز التعاون الاقتصادي والمالي بين الجزائر وسنغافورة

الجانبان اتفقا على «العمل بالتشاور من اجل تعزيز الترسانة القانونية المسيرة للتعاون الاقتصادي الثنائي»، لاسيما عبر «إبرام اتفاقيات تتعلق بعدم الازدواج الضريبي والترقية والحماية المتبادلة للاستثمارات».

وعبر فايد من جانبه عن اهتمام دائرته الوزارية بتطوير

تعاون «مثمر» مع سنغافورة لاسيما في مجال الرقمنة والاقتصاد الرقمي وبشكل خاص في القطاع المالي والبنكي وذلك من اجل «الاستفادة من الخبرة والتجربة السنغافورية في هذا المجال».



استقبل وزير المالية لعزیز فايد الأحد بالعاصمة، سفير سنغافورة بالجزائر، محمد علمي موسى، حيث تطرق معه الى التعاون الاقتصادي والمالي الثنائي، وأفاد بيان للوزارة أن «اللقاء قد شكل مناسبة لاستعراض وضعية التعاون الاقتصادي والمالي الثنائي والسبل والوسائل الكفيلة بتعزيزه».

وأعرب علمي موسى، عن «اهتمام بلاده بتعميق علاقات التعاون مع الجزائر» التي تشكل كما قال- «شريكا هاما في منطقة إفريقيا والشرق الأوسط».

الاستفادة من خبرة سنغافورة لتطوير الاقتصاد الرقمي

استعرض وزير المالية، السيد لعزیز هاید، أول أمس، مع سفير سنغافورة بالجزائر، محمد علمي، وضعية التعاون الاقتصادي والمالي الثنائي والسبل الكفيلة بتعزيزه، حيث اتفق الجانبان على العمل بالتشاور من أجل تعزيز الترسانة القانونية المسيرة للتعاون الاقتصادي الثنائي، لاسيما بإبرام اتفاقيات تتعلق بعدم الازدواج الضريبي والترقية والحماية المتبادلة للاستثمارات، وعبر الوزير، بالمناسبة عن اهتمام دائرته الوزارية بتطوير تعاون مثمر مع سنغافورة، لاسيما في مجال الرقمنة والاقتصاد الرقمي وبشكل خاص في القطاع المالي والبنكي وذلك للاستفادة من الخبرة السنغافورية في هذا المجال.



خلال عرضه لمشروع قانون المالية التصحيحي.. وزير المالية:

الاقتصاد الوطني يشهد تحسنا

■ الميزان التجاري شهد تحسنا بـ 1.9 مليار دولار
■ ميزان المدفوعات سجل فائضا بـ 7.1 مليار دولار

في 2023 ، بزيادة قدرها 6,5 مليار دولار مقارنة بتقديرات قانون المالية 2023 (46,3 مليار دولار أمريكي)، لا سيما نتيجة ارتفاع صادرات المحروقات، التي ستتقل من 38,8 مليار دولار في تقديرات قانون المالية 2023 إلى 47,5 مليار دولار، بفضل ارتفاع الكميات المتوقع تصديرها من المحروقات في 2023. من جهتها، يرتقب أن تعرف واردات السلع في 2023، ارتفاعا بالدولار الجاري بنسبة 12,5 بالمائة مقارنة بقانون المالية 2023 لتصل إلى 41,5 مليار دولار، وهو الارتفاع الذي يرجع، يشير الوزير، إلى الأخذ بعين الاعتبار إنجازات الخمسة أشهر الأولى لسنة 2023، والتي ارتفعت بنسبة 9 بالمائة مقارنة بنفس الفترة لسنة 2022، بالإضافة إلى الارتفاع المتوقع في نفقات الميزانية.

أما بخصوص معدل النمو الاقتصادي، فيرتقب -استنادا إلى مشروع القانون التصحيحي- أن يصل إلى 5,3 بالمائة خلال السنة الجارية مقابل 4,1 بالمائة حسب تقديرات قانون المالية لسنة 2023، مدفوعا أساسا بنمو قطاع المحروقات (+6,1 بالمائة).

من جانبه سيسجل الناتج الداخلي الخام خارج قطاع المحروقات، نمو بنسبة 4,9 بالمائة في مشروع قانون المالية التصحيحي، مدفوعا بشكل أساسي بقطاع الخدمات بنسبة نمو بـ 4,8 بالمائة وقطاع البناء والأشغال العمومية بنسبة 6,6 بالمائة ونمو القطاع الزراعي بـ 5,4 و الذي سيكون مدعوما بشكل أساسي بمحاصيل الخضر ومحاصيل الأشجار نتيجة عمليات توسيع المساحات المسقية.

توقع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023 أن يسجل ميزان المدفوعات برسم العام الجاري فائضا يصل إلى 7,1 مليار دولار، لا سيما بفضل التحسن المسجل في الميزان التجاري.

وحسب مشروع القانون التصحيحي، الذي عرضه أمس وزير المالية، لعزیز فايد، على لجنة المالية والميزانية بالمجلس الشعبي الوطني، فإن فائض ميزان المدفوعات ينتقل من 5,7 مليار دولار (3,3 بالمائة من الناتج الداخلي الخام) في تقديرات قانون المالية لـ 2023 إلى 7,1 مليار دولار (3,4 بالمائة من الناتج الداخلي الخام).

ويأتي هذا التطور أساسا، يوضح الوزير، بعد التحسن في الميزان التجاري بـ 1,9 مليار دولار، منتقلا من 9,4 مليار دولار في تقديرات قانون المالية 2023 إلى 11,3 مليار دولار في مشروع قانون المالية التصحيحي 2023.

في هذا الإطار، لفت فايد إلى أن الاقتصاد الوطني يشهد حاليا تحسنا على مستوى التوازنات الداخلية والخارجية وكذا استقرارا نسبيا في أسعار البترول الخام، والتي بلغت قرابة 81 دولارا للبرميل كمتوسط في السداسي الأول سنة 2023.

وأكد أن التحسن في التوازنات الداخلية يرجع إلى التدابير المتخذة من طرف السلطات العمومية لحماية النشاط الاقتصادي والتحكم في الإنفاق العمومي وتأطير التجارة الخارجية والاعتماد على التمويل الداخلي للاقتصاد الوطني.

وعليه، ستسجل الصادرات ما قيمته 52,8 مليار دولار



نحو تسجيل ارتفاع في ميزانية الدولة

يرتقب مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023 ارتفاعاً بموازني 13 بالمائة في إيرادات ميزانية الدولة، إلى قرابة 2000 مليار دج، لا سيما نتيجة تحسين الجباية والضريبة، كما يتوقع ارتفاع النفقات إلى أكثر من 14.700 مليار دج (6,7 بالمائة) وفي صريفه لتعويض مشروع القانون، اليوم الاثنين، أمام لجنة المالية والميزانية بالجمعية الوطنية، برئاسة رئيس المجلس الوطني، السيد فخرية، أوشح وزير المالية، عزيز هايد، أن إيرادات الميزانية لتتقل من 7001,9 مليار دج في قانون المالية الأولي 2023 إلى 8926 مليار دج في القانون التصحيحي، أي بارتفاع 12,97 بالمائة، ويرجع ارتفاع الإيرادات الميزانية أساساً، بتحسين الوضعية، إلى تحسين الجباية الإلكترونية (+257,8) مليار دج، والتي تستعمل إلى 826,3 مليار دج مقابل 2298,2 مليار دج متوقعة في قانون المالية 2023.

وقد وثقت هذه المصطفيات على أكثر التدابير التي يخطط متوسيط المدى لفترة 2023-2027 لتسوية الميزانية، ووضع المسبب هايد، حيث تم توجيهها إلى شكل منسوخ لتعويضات مستحقات المبررات المتوقعة لتسوية ميزانية 2023 مقارنة بالتقديرات المتوسطة المتوسطة المدى لفترة 2023-2026 المستخدمة في إعداد التقديرات قانون المالية 2023. ويؤكد أن تسجل هذه التغييرات إلى 171,3 مليون طن مكافئ بترول، لتصل إلى 60 بالمائة من إجمالي التغييرات التي تم تسجيلها لسنة 2022، حسب الوزير.

ومن المتوقع تسجيل ارتفاع الأيرادات الاستثمارية إلى 1410 مليار دج، منها 848 مليار دج من سوناطراك و400 مليار دج كإيرادات بنك الجزائر.

ويرتقب مشروع القانون على نفس مستوى التسيير المرحلي (الجياني) وعلى مستوى (سوق) ليرمين الكلمة، بنام 60 و70 دولار أمريكي ليرمين على التوالي.

أما بخصوص نفقات الميزانية فمن المتوقع أن تستعمل إلى 14.700,8 مليار دج في مشروع قانون المالية التصحيحي لسنة 2023 مقابل 13.786,8 مليار دج في قانون المالية الأولي 2023، بارتفاع قدره 920 مليار دج (+6,7 بالمائة).

والتقليل والتدوير المخطط والتي تمتد لها السلطات العمومية، على قرار الزيادة في رواتب المستخدمين الثالثة من مراجعة شركات القطاع اللائحة لائحة بموازني 200 مليار دج، بغية التسيير من حساب، "الاصحاحات غير متوقعة" المراجعة ضمن "التقلبات غير المتوقعة" لتأخذ مصطلح محافظ اليرامج، 1.881,97 مليار دج عليها وعلى رخصة الاستثمار و 1.373,42 مليار دج بالتسوية لاصحاحات الدفع.

كما وجهت هذه الاصحاحات أساساً إلى برنامج تمويل البعثات الوطنية لتكوين طويلا الأجل و350 مركز جوارى للتكوين المتوسط لتدريب 228,22 مليار دج كترخيص الاستثمار و 228,22 مليار دج كاصحاحات دفع، والتي تستعمل لإعداد تكوين عمليات تأهيل لقطاع الأشغال العمومية ومشروع التوسعات الجديدة (FPI) وحظ الشركة العمومية للتعليم والشباب (شباب جهيليات) وخدمات التكوين باليابس الصالحة لتدريب للتعليم المهني لتسجيل على مستوى 19 ولاية، إضافة إلى مسدد التكنولوجيا حاجيات التشغيل والخاصية الأخرى، حسب عرض الوزير.



من خلال توقعات الحكومة في مشروع قانون المالية التصحيحي

مؤشرات الاقتصاد الكلي باللون الأخضر

● احتياطي الصرف مرشح للارتفاع ● ارتفاع فائض في الميزان التجاري بـ 11.3 مليار دولار ونسبة نمو بـ 5.3 في المائة ● ميزان مدفوعات بـ 7.1 مليار دولار وصادرات فوق 52.8 مليار دولار

أبان مشروع قانون المالية التصحيحي عن توقعات مؤشرات اقتصادية كلية إيجابية على وجه العموم، حيث تشير تقديرات الحكومة إلى ارتفاع تسجيل هذه السنة لفائض في ميزان المدفوعات بـ 7.1 مليار دولار وفائض في الميزان التجاري بـ 11.3 مليار دولار، مع توقع نسبة نمو محققة بـ 5.3 في المائة للناتج الداخلي الخام.

من الواردات من السلع والخدمات خارج عوامل الإنتاج.

ويشهد احتياطي الصرف الجزائري نموا إيجابيا، خلال سنتي 2022 و2023، فقد قدر مستوى احتياطي الصرف في نهاية مارس 2023 بنحو 66.14 مليار دولار مقابل 60.99 مليار دولار في نهاية ديسمبر 2022، بزيادة خلال ثلاثة أشهر بنحو 5.15 مليار دولار. وستتوقع خبراء المالية ببلوغ مستوى الاحتياطي مستويات أعلى في حدود 80 مليار دولار، مع الاستفادة من مزايا مستويات أسعار النفط التي تبقى، على عمومها، مرتفعة نسبيا.

وسجلت مؤشرات الاقتصاد الكلي تحسنا ملحوظا خلال فترة 2022 و2023، وبالمخصوص، على غرار الفائض المسجل في الحساب الجاري وميزان المدفوعات والميزان التجاري، في وقت انتمى صندوق ضبط الإيرادات مجددا، بعد أن نصب رصيده في فيفري 2017، وشهد احتياطي الصرف ارتفاعا إيجابيا مطردا، حيث كسب ناتج الاحتياطي نحو 5.15 مليار دولار. خلال ثلاثة أشهر ما بين نهاية ديسمبر 2022 ونهاية مارس 2023.

وقد عرف متوسط سعر النفط الجزائري (خام مزيج الصحراء) مستوى عال نسبيا، وإن كان أقل من المستوى المسجل في سنة 2022، حيث قدر متوسط سعر النفط الجزائري برسم عام 2022 بنحو 104.24 دولار للبرميل، حيث بلغ المعدل خلال ثمانية أشهر من 2023 (إلى نهاية أوت 2023) 81.41 دولار للبرميل. ح. ص



حفظت سواكيلي

● وفقا لمشروع قانون المالية التصحيحي، طرأ نسبة النمو المرتقبة انتقلت إلى 5.3 في المائة للناتج الداخلي الخام مقابل 4.1 في المائة في تقديرات قانون المالية 2023، مع تحديد نسبة نمو قطاع المحروقات بـ 6.1 في المائة، ونسبة نمو خارج نطاق المحروقات بـ 4.9 في المائة. ويرتقب تحقيق هذه الحصيلة في مجال النمو خارج نطاق المحروقات، بفضل أداء قطاع الخدمات الذي يحقق نسبة 4.8 في المائة والأشغال العمومية بـ 6.6 في المائة مقابل 5.4 في المائة للقطاع الزراعي. وفي سياق متصل، طرأ ميزان المدفوعات مرشح لأن يحقق فائضا إيجابيا بـ 7.1 مليار دولار أو ما يمثل 3.44 في المائة من الناتج الداخلي الخام مقابل 5.7 مليار دولار أو 3.3 في المائة من الناتج في تقدير قانون المالية 2023. من جانب آخر، فإن الميزان التجاري مرشح بدوره بأن يسجل فائضا بـ 11.3 مليار دولار بزيادة بـ 1.9 مليار دولار مقارنة بتقديرات قانون المالية 2023، حيث انتقل من 9.4 مليار دولار إلى 11.3 مليار دولار.

وسيمح تحسن أطراف التبادل لا سيما من جانب الصادرات في ضمان مستوى عال من ناتج الميزان التجاري، فمن المتوقع أن تسجل الصادرات السلعية مستوى 52.8 مليار دولار أمريكي في سنة 2023 منجدة زيادة قدرها 6.5 مليار دولار أمريكي، مقارنة بتقديرات قانون

المالية 2023 التي كانت 46.3 مليار دولار، وجاء ذلك كنتيجة لارتفاع صادرات المحروقات التي تستغل من 38.8 مليار دولار أمريكي في تقديرات قانون المالية 2023 إلى 47.5 مليار دولار أمريكي على خلفية ارتفاع الكميات المتوقع تصديرها من المحروقات عام 2023.

بالمقابل، ستشهد الواردات السلعية في سنة 2023، ارتفاعا بنسبة 12.5 في المائة مقارنة بقانون المالية 2023 لتصل إلى 41.5 مليار دولار أمريكي، ويرجع ذلك إلى مزايا إنجازات الخمسة أشهر الأولى من سنة 2023 والتي شهدت ارتفاعا بنسبة 9.0 في المائة مقارنة بنفس الفترة لسنة 2022، بالإضافة إلى الارتفاع المتوقع في تغطيات الميزانية.

احتياطي الصرف مرشح للارتفاع

على سنعيد آخر، يرتقب أن يعرف احتياطي الصرف ارتفاعا، إلى نهاية السنة المالية 2023، فقد عرف مستوى احتياطي الصرف تحسنا مطردا، حيث بلغ نهاية سبتمبر 2022 أكثر من 54 مليار دولار وبلغ 64.63 مليار دولار نهاية فيفري 2023 و66.19 مليار دولار نهاية مارس 2023.

ووفقا لأرقام الحكومة، طرأ احتياطي الصرف بلغ في نهاية سنة 2022 ما يقارب قيمة 61 مليار دولار أمريكي مقابل 45.3 مليار دولار أمريكي في نهاية سنة 2021، مسجلة زيادة بنسبة 34.74 في المائة والتي تمثل 15.7 شهرا

أهم مؤشرات مشروع قانون المالية التصحيحي 2023

- ارتفاع نفقات الميزانية بـ 7.6
- ارتفاع الإيرادات الاستثنائية إلى 1410 مليار دينار منها 848 مليار دينار من سواكيلي و 562 مليار دينار من بنك الجزائر.
- النموذج المرجعي برسم النفط 48 دولارا وبتغير السوق للنفط 70 دولارا.
- 4.1 في تقديرات قانون المالية 2023 مقابل 4.8 في تقديرات قانون المالية 2023.
- نسبة نمو القطاع خارج المحروقات 4.1 (الخدمات بـ 4.8، البناء والأشغال العمومية بـ 6.0، القطاع الزراعي بـ 6.6).
- فائض ميزان المدفوعات بـ 7.1 مليار دولار (4.0) من الناتج الداخلي الخام، مقابل 5.7 مليار دولار (3.3) في قانون المالية 2023.
- فائض الميزان التجاري بـ 11.3 مليار دولار، مقابل 9.4 مليار دولار في قانون المالية 2023.
- قيمة الصادرات السلعية 52.8 مليار دولار وقيمة الواردات السلعية 41.5 مليار دولار.
- إيرادات الخزينة بـ 8926.0 مليار دينار (إيجابية الميزانية بـ 3826.3 مليار دينار - نفقات الميزانية بـ 14706.8 مليار دينار).



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



[MFINANCES CHANNEL](#) وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger